

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 12 juillet 2024 fixant le nombre de places offertes à l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2024

NOR : JUSB2419609A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 12 juillet 2024, le nombre total de places offertes à l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires, au titre de l'année 2024, est fixé à 358.